

Désignation de l'entreprise : SARL ADN			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 1 rue Suffren			59115 LEERS			Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 5 3 7 4 2 3 3 5 2 0 0 0 2 1						Néant ☐ *				
						Exercice N, clos le, 31122024		N-1 31122023		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement*	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		Certifié conforme à l'original			
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		8 000		8 000	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		6 127		5 692	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		23 651		20 108	
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		1 060		1 060	
TOTAL (II)			BJ		BK		38 838		33 800	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		52 472		52 472	
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		12 200		12 200	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		440 775		38 005	
		Autres créances (3)	BZ		CA		15 088		15 088	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF		CG				78 256		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		3 920		3 920		
	TOTAL (III)	CJ		CK		524 456		38 005		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN								
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO		1A		563 294		71 806	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		1 060		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *			Immobili-sations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise SARL ADN				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 200.....)			DA	1 2001 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	120120
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	156 816116 467
	Report à nouveau			DH	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	70 62140 348
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	228 757158 136
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	46 13275 967
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	7406 013
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	184 36238 882
	Dettes fiscales et sociales			DY	31 49740 851
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	262 731161 713
	Ecart de conversion passif * (V)			ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)			EE	491 488319 849
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	250 068118 779
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 1462 872

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe comptable

Certifié conforme
à l'original

DocuSigned by:
NADIA KALZEMAREK
FDEB53D696E14DE...

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **491 488** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 274 963** euros et un total **charges** de **1 204 342** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **70 621** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	8 000					8 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000					8 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 500		627			6 127
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	17 290					17 290
	Matériel de bureau, mobilier	4 975		2 707		1 321	6 361
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 765		3 334		1 321	29 778
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 060					1 060
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 060					1 060
TOTAL		36 825		3 334		1 321	38 838

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	8 000			8 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000			8 000
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 500	192		5 692
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	15 312	1 978		17 290
	Matériel de bureau, mobilier	2 804	1 335	1 321	2 818
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 616	3 505	1 321	25 800
TOTAL		31 616	3 505	1 321	33 800

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	33 341	10 563	5 898	38 005
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	33 341	10 563	5 898	38 005
TOTAL GENERAL		33 341	10 563	5 898	38 005
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			10 563	5 898	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 060	1 060	
	Clients douteux ou litigieux	38 049	38 049	
	Autres créances clients	402 726	402 726	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 990	2 990	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 959	10 959	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 140	1 140	
	Charges constatées d'avances	3 920	3 920	
TOTAL DES CREANCES		460 844	460 844	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	3 146	3 146		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	42 986	30 322	12 664	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	184 362	184 362		
	Personnel et comptes rattachés	9 566	9 566		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 907	11 907		
	Impôts sur les bénéfices	2 851	2 851		
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 343	6 343		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	830	830		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	740	740		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		262 731	250 068	12 664	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		30 099			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		740			

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	48 000		48 000	
Autres créances				
TOTAL	48 000		48 000	

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	792	856	(64)	-7,49
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 568	368	12 200	N/S
Dettes fiscales et sociales	10 751	8 387	2 364	28,19
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	24 111	9 610	14 500	150,8

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 920	109	3 811	N/S
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	3 920	109	3 811	N/S

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		120,00	10,0000	1 200,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		120,00	10,0000	1 200,00

Annexe libre

A D N

EURL au capital de 1 200 euros,
immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le numéro 537 423 352,
dont le siège social est situé : 1 RUE SUFFREN, ZA DU CARIHEM, 59115 LEERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le trente juin ,
à quatorze heures ,

Au siège social , 1 RUE SUFFREN, ZA DU CARIHEM, 59115 LEERS

Madame Nadia KACZMAREK, demeurant 14 BIS RUE DE LA POISSONNERIE 59242 CAPPELLE EN PEVELE

Propriétaire de la totalité des 120 parts sociales de 10 euros chacune émises par la société A D N,

Associée unique et seule Gérante de ladite société,

La réunion est présidée par Madame Nadia KACZMAREK.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérante de la Société, Madame Nadia KACZMAREK, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Elle a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération de la Gérante sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première décision

L'associée unique , après lecture de son rapport de gestion , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport .

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 10 690,00 euros et qui correspondent à des amortissements et autres charges non déductibles. Ces dépenses et charges ont donné lieu à une imposition de 2 673,00 euros.

Deuxième décision

L'associée unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 70 621,13 euros.

L'associée unique rappelle en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 156 815,85 euros.

Il est décidé d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 227 436,98 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Troisième décision

L'associée unique précise qu'en application de l'article R223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce résumées ci-dessous, seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

Convention nouvelle

1. Contrat de bail commercial « LOCATIONS IMMOBILI RES »

Montant du loyer annuel comptabilisé en charges au titre de cette convention au 31 décembre 2024 : 6 000,00 euros.

Cette convention a été conclue avec Madame Nadia KACZMAREK, à effet du 1er janvier 2023, pour une durée de 9 années.

L'associée unique est concernée par cette convention, à savoir : Madame Nadia KACZMAREK.

Convention poursuivie

1. ASSOCIE NADIA

Solde au 31 décembre 2024 : 740,21 euros.

Compte non rémunéré.

L'associée unique est concernée par cette convention, à savoir : Madame Nadia KACZMAREK.

Quatrième décision

L'associée unique rappelle en tant que de besoin la rémunération qu'elle a perçue en contrepartie de ses fonctions de Gérante au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 48 519,67 euros.

En outre, la société a pris en charge ses cotisations obligatoires et facultatives pour les montants suivants :

- Cotisations obligatoires : 25 799,00 euros
- Cotisations facultatives : 5 336,46 euros

Avantage en nature octroyé sur l'exercice :

- AVANTAGE EN NATURE : 2 746,00 euros

Il est rappelé en tant que de besoin, que les cotisations sociales obligatoires, prises en charge par la société et mentionnées ci-dessus, sont assises sur la rémunération de la Gérante, en ce compris le cas échéant la part des dividendes entrant dans l'assiette des cotisations en application des articles L131-6 et L136-3 du Code de la sécurité sociale.

Cinquième décision

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Nadia KACZMAREK

Zone de signature

DocuSigned by:
NADIA KACZMAREK
FDEB53D696E14DE...